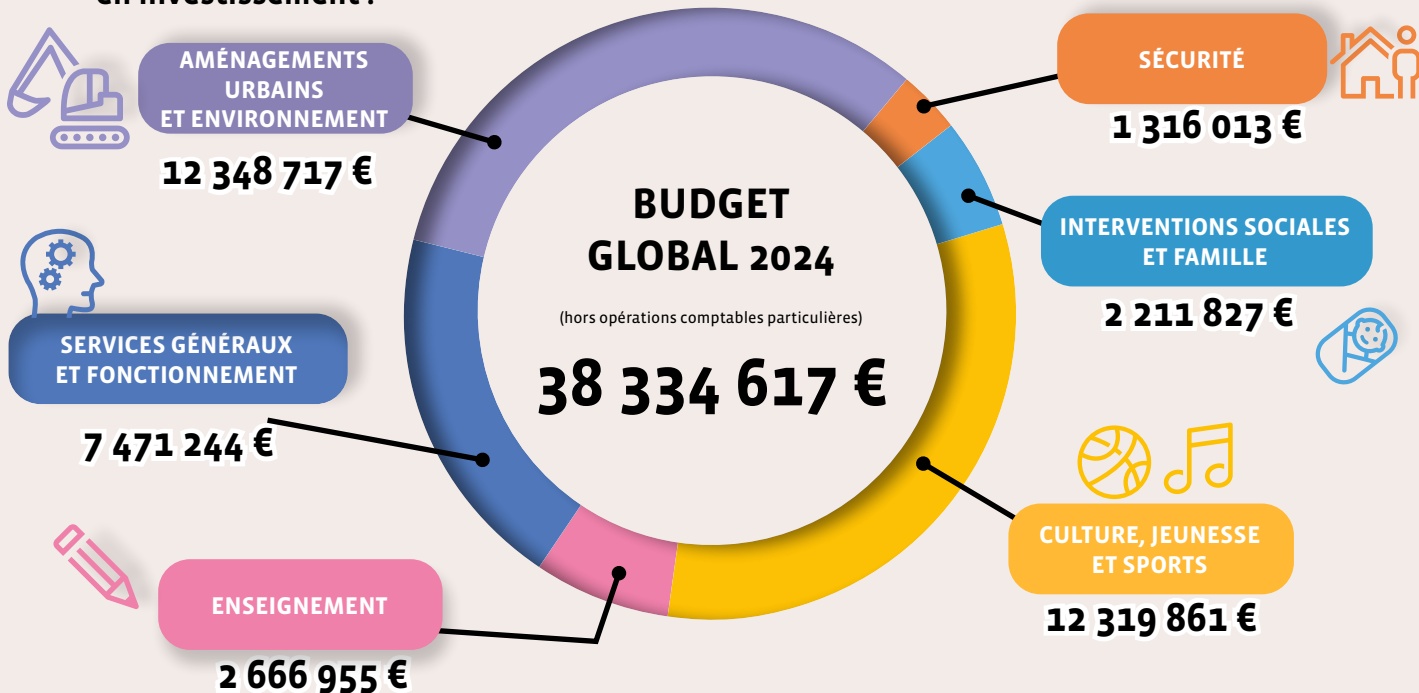
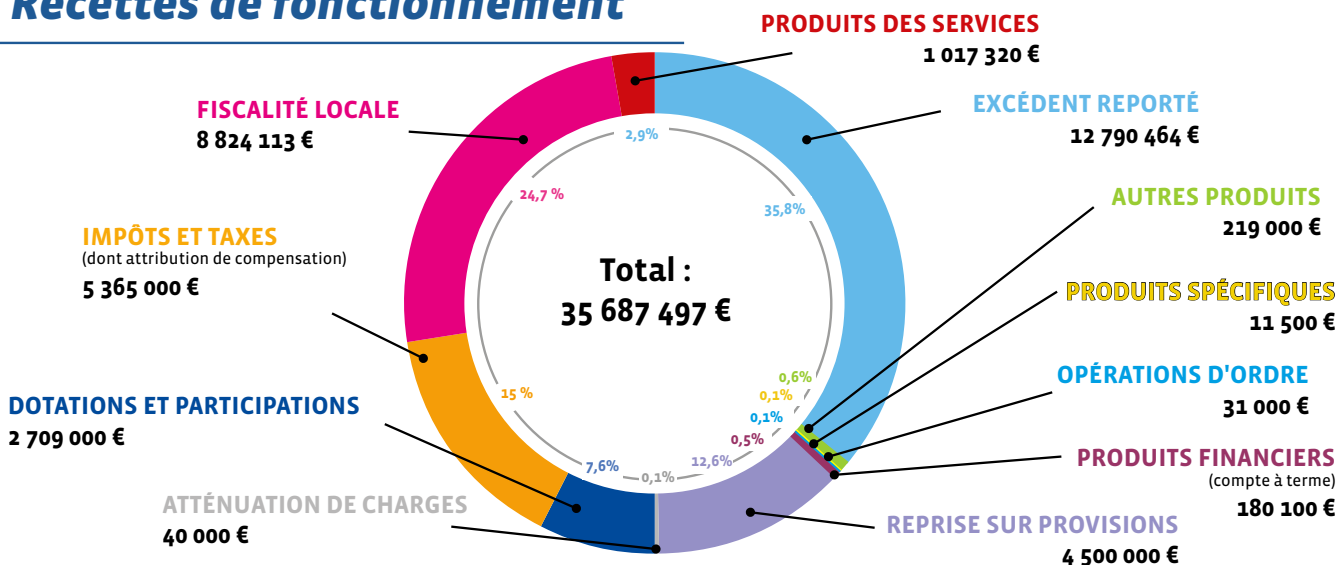


Le budget 2024 de la Ville d'Obernai

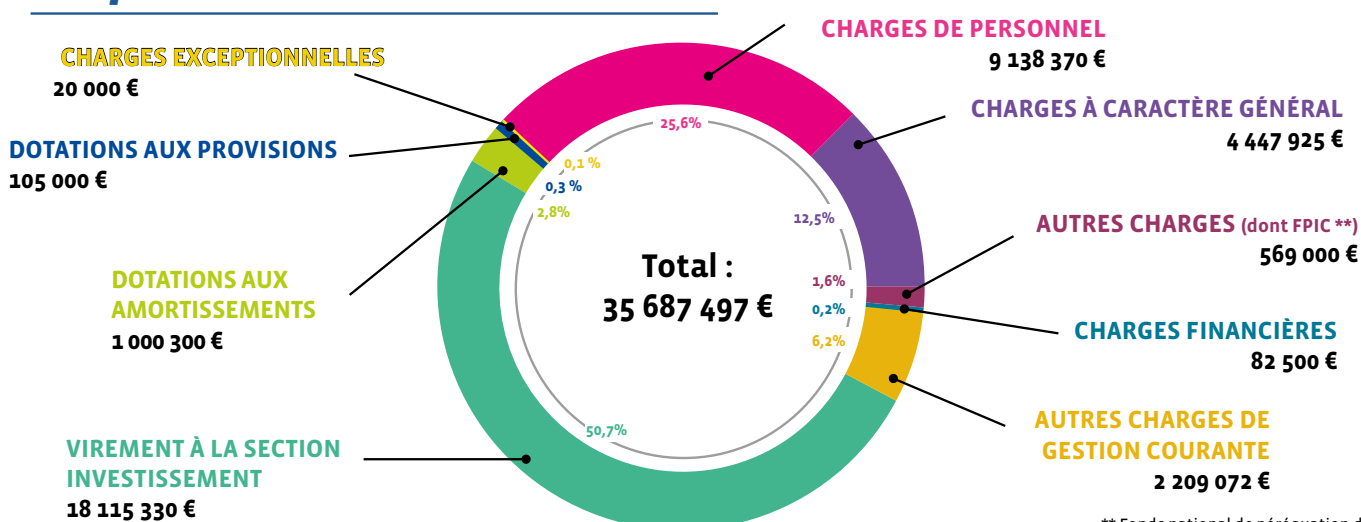
Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



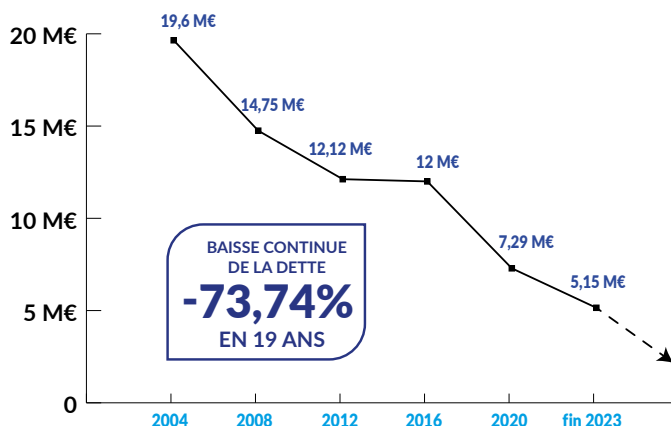
** Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Une gestion rigoureuse des deniers publics

Le 22 janvier 2024, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre des Orientations Budgétaires 2024 et dans sa séance du 25 mars dernier, le budget de la Ville a été voté. Ce budget traduit la volonté forte de la Ville de maîtriser encore plus les dépenses de fonctionnement pour l'année à venir, tout en continuant ses investissements en matière d'aménagements et d'équipements, et en maintenant le soutien qu'elle apporte aux organismes para-municipaux et au tissu associatif via une enveloppe de 1 180 790 € de subventions.

Nos objectifs :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- continuer à désendetter la Ville (depuis 20 ans),
- insuffler une dynamique d'investissement permettant le maintien d'un cadre de vie de qualité aux habitants et la restauration progressive du patrimoine historique emblématique,
- continuer à soutenir la vitalité associative.



Les investissements principaux en 2024

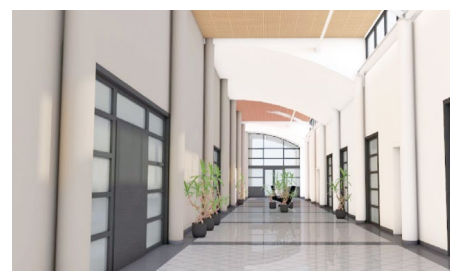
Dans le cadre d'une bonne gestion, la Ville d'Obernai a d'ores et déjà affecté 12,3 millions d'euros en vue du financement des opérations importantes d'investissement à venir. Ces provisions seront mobilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et serviront notamment à réaliser les projets suivants :



Restructuration de la trame viaire
2 500 000 €



Réaménagement des Aires de jeux
Roselières et Othon Pisot - 340 000 €



Réaménagement du Centre
Arthur Rimbaud - 700 000 €



Déploiement de la vidéoprotection
500 000 €



Création d'un jardin partagé
50 000 €



Programme de restauration et de mise
en valeur du Domaine de la Léonardsau :
6 500 000 € (hors subventions)

La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Associations sportives, de loisirs,
culturelles et scolaires

229 290 €

13^e Sens Scène & Ciné



320 000 €

Centre Communal d'Action Sociale

300 000 €

Centre Arthur Rimbaud



240 000 €

Comité des fêtes



55 000 €

Square des Petits



11 500 €

Obern'Aide



25 000 €

= 1 180 790 €
VERSÉS AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX
ET AUX ASSOCIATIONS